

**HOUSE, HARRY C., Président, Association des Employés Fédéraux Associés du Canada:**

—Commis principal statistique au ministère du Travail—Déclaration au sujet de la lettre du 8 mars adressée aux membres de la Chambre critiquant la Commission à cause de sa prétendue propagande dans les journaux—Lit une partie de la déposition de M. Foran au sujet de la présence de M. Patching à la Chambre des Communes, 292-295—M. House est rappelé et interrogé à nouveau, 379—Suggestions en vue de remédier aux défauts de la Loi du Service civil par l'établissement de Conseils mixtes comprenant des employés et des représentants des ministères; principe fondamental: démocratie dans l'emploi—Lit un extrait des "News Letters" du 14 mars 1921 référant à l'esprit de coopération qui découle de l'établissement de conseils mixtes dans les différentes industries—Conseils mixtes dans deux provinces de l'Ouest—Fonctionnement des conseils dans certains établissements industriels—Autres avantages des conseils mixtes—Une loi serait nécessaire pour l'introduction des conseils dans les ministères du gouvernement—Empiètement sur les droits de la Commission—Comment sont formés les conseils ministériels et interministériels—Opération et fonctionnement—Le résultat serait un meilleur service—Le but de ce projet est de simplifier la Loi du Service civil bien que de nouveaux devoirs s'imposeraient—Réunion des conseils une fois par mois et pendant les heures de travail—La Commission ne serait pas complètement mise de côté—Le témoin explique les fonctions précises des conseils—Les conseils décideraient les questions de principe concernant l'organisation, la classification et l'amélioration du service et entendraient les appels—Autres attributions—Juridiction des conseils mixtes—Conseils interministériels: nominations, promotions, permutations, traitements et salaires, absences pour maladie, congés, renvois, retraite et pensions—Discussion de cas hypothétiques—Examens de concours et types d'employés nommés par suite des examens—Danger de remettre les nominations entre les mains des ministères—Explication—Droit d'appel pour un employé congédié—Se dit satisfait du travail de la Commission du Service civil au sujet des nominations aux positions de bureau—En fait de positions techniques et professionnelles le témoin croit que de meilleures nominations seraient faites par le sous-ministre en consultation avec un conseil—Discussion du cas de la nomination des gardiens de phare—"Equipe volante" et lecture des notes du témoin au sujet de l'"Equipe volante"—Trois fonctions de la Commission du Service civil étant donné l'établissement de conseils: recrutement, renseignements et présence aux assemblées des conseils mixtes à titre d'avisers—Favoriserait la création d'une commission mixte des pensions—Personnel trop nombreux et double emploi—Centralisation des travaux statistiques—Travail supplémentaire pendant les sessions du Parlement, 379-416.

**HUNTER, JAMES R., Sous-ministre des Travaux publics:**—Explique deux des principales difficultés de l'administration de la Loi du Service civil: le fait d'avoir mis tout d'un coup tout le service sous le contrôle de la Commission et deuxièmement la mise en vigueur de la classification—En remédiant à ces deux difficultés tout le monde serait satisfait—Nominations récentes au ministère des Travaux publics et exemptions—Classes des employés échappant au contrôle de la Commission—Procédure suivie en fait de nominations—La classification de la Arthur Young Company établit 327 sortes d'employés avec un titre pour chaque classe: travail absolument inutile—Manière de remplir les positions vacantes—Préférence accordée aux vétérans et minimum des qualifications exigées dans leurs cas—La moitié et même plus des nominations vont aux anciens soldats—Comités de patronage—Les incompetents: ce qu'on en fait—Est satisfait des hommes nommés pour remplir les positions des classes exemptées—Favorise l'idée d'enlever toutes les positions d'ouvriers non susceptibles d'examens du contrôle de la Commission—Abolition des classes actuellement établies et retour aux divisions telles qu'elles existaient autrefois dans le service—Le ministère devrait faire ses recommandations pour les promotions—Le Service civil a besoin d'une loi de pensions—Pas en faveur des conseils Whitley—Un conseil du personnel produirait de bons résultats—Le ministère a vu à sa propre réorganisation—Certaines difficultés au sujet de nominations à des positions permanentes—Nombre d'employés dans le service intérieur et dans le service extérieur—Les artisans et les journaliers mis sur le système des "taux courants" au lieu du traitement mensuel—Traitement et devoirs des inspecteurs—Positions inférieures annoncées en dehors d'Ottawa—Promotions—Dragues et dragage—Travaux de dragage exécutés par le ministère de la Marine et des Pêcheries—Le témoin répète ce qu'il a dit au sujet de la classification—Position de secrétaire particulier—Les équipes des dragues sont choisies par le ministère—Sur un bateau il ne doit y avoir qu'une seule autorité, 654-676.

**INGLIS, MLE EDNA L., Vice-président, Fédération du Service civil du Canada:**—S'occupe de l'administration de la Loi Calder pour la Commission du Service civil et a fait partie du comité des retraites—Dans le service depuis 1904—En fait de retraite il y a trois divisions d'employés à considérer—La Loi Calder prend soin dans une certaine mesure des vieux employés qui n'ont pas contribué au fonds de retraite—La réorganisation des ministères commencée par la Commission en 1918 avec l'aide de la Arthur